Dr. Diyana KIRILOVA Atelier CANOPE
E-mail: kirilova.diana@gmail.com
Portable: 06. 66. 81. 70. 48

Objet : Note de contribution colloque

Atelier :
THEME/ ACTIONS
L'ECOLE ET LES BIDONVILLES
Programme d'une journée d'échanges à la rencontre du public tsigane, organisé le 31 Janvier 2018

- *Familles….*

Les Tsiganes forment une mosaïque de groupes diversifiés (Liégeois J.-P. 1983) et ne constituent un ensemble que parce que les autres le veulent ainsi, alors qu'eux-mêmes chercheraient plutôt à se distinguer les uns des autres. Comme le terme «Tsigane » n'est pas le leur, il serait plus juste de parler de « populations tsiganes » (Liégeois J-P. ; 1983). Lorsqu' on parle des Tsiganes, il serait vain de prétendre sur un mode général et sur un seul, qu'à l'intérieur de cette population il s'agit de groupes diversifiés. Eux-mêmes s'identifient à différents groupes. Ces différents groupes ne s'opposent pas entre Tsiganes, mais ils s'opposent aux «Gadjes[1] » et d'autre part aux groupes reconnus étant différents des leurs, les Roms, Les Sintis, les Manouches, les Gitans etc. Et nous pouvons encore subdiviser en sous – groupes, Rom, Kaldarash, Lovari. Mais ce qui est important pour l'individu, qu'il soit rom, manouche, gitan…,

[1] Les Tsiganes appellent ceux qui ne sont pas Tsiganes « un gadjo des gadjés.

c'est que sa place se trouve fondamentalement inscrite dans le groupe familial, celle-ci se définit dans un ensemble de rapports sociaux et non individuellement.

Si les Tsiganes ont souvent un nom et un prénom « administratifs », pour les « papiers », pour les Gadjés, qui leur confèrent un état civil, ils portent aussi un nom et un prénom rom qui les distinguent dans le groupe familial. Lorsque on parle de « groupe familial », il ne s'agit pas de la famille nucléaire mais de la famille plus large que les Roms appellent *vica* (Liégeois J-P. 1983) : « *la vica est formée d'un groupe d'individus apparentés, réunis généralement sous le patronyme d'un ancêtre commun. Cet ancêtre est souvent un homme. (…). Mais le nom de la vica peut être le nom d'une femme (…)*[2].

Comme le montre J.-P Liégeois, en s'appuyant sur diverses études de type ethnographique de groupe tsiganes, l'individu tsigane existe dans une série d'inclusions successives et pour le situer il faut comprendre les différents niveaux qui composent la communauté : la famille – les familles apparentées – le sous – groupe- les autres groupes- les Gadjés. Dès lors « *le sentiment d'être soi apparaît avec celui de n'être pas les autres. L'individu, à chaque niveau se pose en s'opposant, et les inclusions successives déterminent des oppositions distinctives* [3]» Il n'est jamais seul et ne peut l'être dans le groupe, les relations avec les autres sont à la fois relations de dépendance et de solidarité. Ainsi, not J-P. Liégeois, si les actes peuvent être individuels, leur responsabilité est collective, qu'ils soient négatifs ou positifs. Lorsqu'un individu accomplit une action estimable c'est toute sa famille qui peut en être fière et en retirer un bénéfice social, c'est le cas par exemple lorsqu'un des membres de la famille fait des études, ou réussit de s'en sortir bien financièrement.

Notons aussi l'existence, dans l'organisation sociale des Roms, d'une autre subdivision fondée sur d'autres critères que la parenté, on lui donne le nom de *kumpania.* J- P. Liégeois la définit ainsi : « *(elle) désigne le groupe formé par une communauté temporaire de campement (de stationnement, d'habitat quel qu'il soit), de voyage, ou de travail, les trois n'étant pas nécessairement liés. (…) Il s'agit d'un groupement temporaire qui a des raisons pratiques d'exister : accueil d'une famille pour une autre dans un pays inconnu de celle qui arrive, partage du travail quand il y en a beaucoup (…)*[4]. Elle vient encore renforcer la diversité décrite

[2] Liégeois, J-P., *Tsiganes, op. cit.* p. 72
[3] Liégeois, J-P. 1983, *Tsiganes, op. cit.* p. 72
[4] Liégeois, J-P., 1983, *Tsiganes, op. cit.* p. 85

jusqu'à présent, en permettant le regroupement de familles non apparentées et devient ainsi un autre lieu de rencontres et d'échanges.

- *Educations….*

Il est important de noter ce qu'on entend par « éducations ».
Education, et éducation scolaire sont souvent bien entendues ou utilisées de façon équivalente. Il est important de rappeler que l'éducation scolaire n'est qu'une partie de l'éducation des enfants, et que l'éducation familiale constitue elle aussi un système éducatif, organisé autour et selon des valeurs et des règles.
Cette dimension est primordiale en ce qui concerne les familles tsiganes, même si elle a peu souvent été reconnue et prise en compte comme nous allons le voir ci –après.
Les sciences de l'éducation ont commencé à s'y intéresser assez récemment, dans les années 80. L'éducation familiale n'a d'ailleurs pas été constituée en tant qu'objet de recherche à part entière dans un premier temps car elle était subordonnée aux questions éducatives générales.
Les sciences de l'éducation se sont en effet concentrées sur l'Ecole avant de faire progressivement place à d'autres instances éducatives telles que la famille.
« L'inscription de l'éducation familiale en sciences de l'éducation peut être justifiée par leur triple capacité à élaborer des connaissances sur le processus éducatif en prenant appui sur les apports des différentes sciences humaines et sociales concernées, à saisir ces processus dans leurs articulations au dispositif relationnel et au cadre socio –historique qui les déterminent et, enfin, à conjuguer des approches, en interaction, de recherche, de formation, d'intervention »[5].Dès lors il est important de distinguer l'éducation familiale comme « *activité sociale mise en œuvre par les parents »* de l'éducation familiale comme « *recherches centrées sur ces pratiques sociales »*[6] Par ailleurs, elle peut être aussi comprise comme « *l'ensemble des interventions sociales mises en œuvre pour préparer, soutenir, aider, voir suppléer les parents dans leur tâche éducative auprès de leurs enfants »* [7]. Cette troisième définition nous paraît lourde de sens car une même expression vient désigner deux objets qu'il est possible de

[5] Durning, P. 1995, *Education familiale,* p.44
[6] Durning, P. 1995, *Education familiale,* p. 36
[7] Durning, P. 1995, *Education familiale,* p. 38

lier mais qui sont fondamentalement différents dans leur réalité pratique. L'exemple tsigane illustre combien il est important de dissocier l'action éducative des parents de celle relevant d'instances sociales extérieures car, précisément dans leur situation, les secondes ont tenté de se substituer à la première.

Chez les tsiganes la bonne éducation est représentée par l'éducation familiale, la morale et le respect envers les autres, surtout envers les personnes âgées. Pour la fille tsigane, la bonne éducation est synonyme de la virginité, le savoir- faire des tâches ménagères, d'aider à l'élever ses frères et ses sœurs, d'apprendre à être une bonne épouse, et une bonne mère. Pour le garçon, il doit obéir à la volonté de ses parents, et de ses grands – parents pour toutes décisions prises de leur part, y compris celle de mariage. Aucune opposition à leur volonté n'est acceptable.

La place de l'éducation scolaire dans les valeurs familiales dépend de parcours familial face à l'éducation scolaire. Si l'enfant grandit dans une famille, pour laquelle l'éducation a été importante, il fait des études. Bien souvent aller à l'école se compare avec aller au centre de loisirs, autrement dit juste pour passer le temps, sans savoir pourquoi on va à l'école. Ce phénomène est souvent rencontré chez les familles tsiganes qui sont les plus pauvres, qu'on désigne comme « les marginaux ». Lorsque, aller à l'école est lié avec la réception de l'aide (vêtements, petits déjeuners). L'éducation familiale prépare l'individu à devenir un être social dans la communauté : père de famille, mère de famille, vivre dans la solidarité, partager avec tout le clan, rester dans la famille etc. L'éducation scolaire est synonyme, d'autonomie et d'une vie en dehors de la communauté.

« Qu'est –ce que signifie alors grandir Tsigane ? Cela signifie pour un enfant d'avoir au moins trois catégories d'éducateurs et être en même temps un éducateur.
L'enfant vit parmi plusieurs générations qui ne sont pas séparées les unes des autres mais qui, au contraire, participent d'une certaine continuité. Les enfants apprennent alors de grands-parents, de leurs parents et des autres enfants, notamment de leurs frères et sœurs plus âgés, ces dernières étant considérées comme des figures centrales dans cette troisième catégorie d'éducateurs.

De leurs grands –parents, ils apprennent comment ces derniers vivaient auparavant, quel était leur quotidien, ils apprennent aussi ce que veut dire la vieillesse et le respect les aînés.

Les parents sont les adultes qui valorisent l'esprit de l'enfant envers les responsabilités, et l'esprit d'initiative chez l'enfant dès son plus jeune âge. La culture se transmette par voie orale. Les valeurs qui semblent être importantes pour la famille se transmettent aux enfants et ils grandissent avec ces valeurs en ayant le devoir de les transmettre à leur tour à leurs enfants et petits- enfants.

Jean Pierre Liégeois mentionne que : « Ne pas avoir été scolarisé est un handicap pour des raisons économiques mais aussi pour des raisons sociales et psychologiques, de dépendance à l'égard des services sociaux, situation incompatible avec la légitime fierté du Tsigane capable de mener à son devenir celui de ses enfants. La scolarisation est un synonyme d'autonomie pour les Tsiganes comme elle est synonyme d'économie pour le secteur public : les coûts d'une scolarisation adaptée sont très largement inférieurs à ceux d'une assistance sociale rejetée par les Tsiganes[8] ».

« . Chaque groupe tsigane qui pratique une religion soit musulmane, ou chrétienne a ses concepts de pureté et d'impureté.
Par exemple, le fait de parler le romani, ou non. Les impurs sont ceux qui ne parlent plus le romani. Mais le fait de ne pas parler le romani ne rend pas la personne impure. Un Rom ne parle plus le romani, soit par le fait que la famille ne l'a pas parlé avec lui, ou que la langue s'est perdue. Mais le fait de ne pas parler le romani n'est pas un concept de pureté, ou impureté, ou de rejet de la personne du clan. Il y a des parents qui ne veulent plus apprendre le romani à leurs enfants, et il y a des enfants qui ne veulent plus parler la langue, mais cette perte de la langue ne s'associe pas aux concepts de pur et d'impure chez les Tsiganes. Par exemple les filles qui ne sont pas vierges sont considérées comme impures. Quand un mariage se prépare chez les chrétiens par exemple, il faut mettre devant la porte des fleurs qui sont ramenées par des filles de quartier qui sont vierges, elles font la couronne de fleurs, et la mettent devant la porte du garçon. Les filles non vierges n'ont pas le droit de participer. Pendant le mariage, les jeunes filles les amies de la mariée se mettent dans les cheveux des fleurs achetées par les beaux – parents de garçon. Les filles, non - vierges, n'ont pas droit de mettre ses fleurs dans leurs cheveux.

[8] Jean Pierre Liégeois, *« Les Roms et Tsiganes »*, p. 87

Un rituel lié avec le concept de pur et impur est celui de nouveau- né, le bébé, l'eau avec lequel est lavé le bébé ne se jette jamais à l'extérieur, elle se jette toujours dans un endroit précis. Tous les soirs quand le bébé se lave l'eau se jette dans un endroit précis, qui est considéré comme un endroit pur.

Ces pratiques ne sont pas connues par des castes inferieurs chez les Tsiganes. Les pratiques et les rituels sont maintenus par les castes supérieures et traditionnelles et sont très importantes dans l'éducation de l'enfant. Les représentations de rituels ne se disent pas, elles se pratiquent naturellement, c'était toujours ainsi, et cela reste ainsi. Ces représentations sont très fortes, et ne nécessitent pas de discussions, leur maintien est naturel.

C'est ainsi que quelqu'un qui appartient à une caste inférieure ne peut pas aborder une fille d'une caste supérieure, c'est impossible. La place de chacun est bien définie au sein de la communauté Tsigane. Ici nous pouvons dire que la société Tsigane, et les familles Tsiganes sont organisées en castes et en clans. Chaque clan varie selon le groupe, selon le niveau et le statut social et des variétés de traditions qui sont différentes selon la religion à laquelle appartient l'individu.

Je vous remercie pour votre attention

Diyana KIRILOVA